



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

L'ÉDUCATION PLURILINGUE DE LA PETITE ENFANCE

23 mars 2016

L'ÉDUCATION PLURILINGUE DE LA PETITE ENFANCE

Meng Sproochen, deng Sproochen, eis Sproochen

Les quatre premières années de la vie jouent un rôle crucial dans le développement de l'enfant. La stimulation des potentialités dès le plus jeune âge est aujourd'hui largement reconnue pour favoriser le développement et la réussite des enfants. Pour saisir cette opportunité et donner à tous les meilleures chances de départ possibles, le gouvernement entend mettre en place un concept d'éducation plurilingue dans les crèches. Il ambitionne de préparer les enfants de 1 à 4 ans au contexte multilingue de l'école et de la société luxembourgeoise, à un âge où ils sont particulièrement aptes à apprendre les langues.

I. STIMULATION, QUALITÉ ET ÉQUITÉ DES CHANCES

I.1. Stimuler les potentialités dès le plus jeune âge

Le multilinguisme est une réalité de la société luxembourgeoise. Non seulement les compétences langagières sont une des clés de l'intégration ; la réussite scolaire et professionnelle y est également fortement liée.

Entre 1 et 4 ans, les enfants ont d'impressionnantes facilités pour apprendre les langues. Les études psycholinguistiques sont aujourd'hui unanimes : **plus le contact avec une langue se fait tôt, plus son acquisition est facile**. L'apprentissage d'une deuxième ou troisième langue n'entrave pas le développement de la langue maternelle. Au contraire, l'initiation précoce à d'autres langues permet aux enfants de développer une aisance et une ouverture par rapport à l'apprentissage des langues.

Les crèches sont les lieux tout désignés pour stimuler les potentialités des tout-petits: en offrant un contexte de multilinguisme vécu au quotidien, elles contribuent à développer d'une manière ludique les ressources plurilingues dès le plus jeune âge.

I.2. Une prise en charge de qualité

Le concept de l'éducation plurilingue dès le plus jeune âge s'inscrit également dans le cadre des efforts entrepris pour assurer la qualité pédagogique dans les services de l'éducation non formelle. Le gouvernement a en effet mis en place un **système d'assurance de la qualité** qui s'applique aux crèches, maisons relais, foyers, maisons de jeunes, ... Les objectifs pédagogiques fondamentaux que tous ces services doivent viser, y compris dans le domaine du langage, de la communication et des médias, sont décrits dans un cadre national de référence.

I.3. Une question d'équité des chances

Avant même l'entrée à l'école, les différences de développement selon le milieu social sont déjà très prononcées, notamment en ce qui concerne les compétences langagières. Avec un nombre croissant d'enfants qui fréquentent une crèche (14.198 places au 31.12.2015), l'État doit garantir que tous se voient offrir le meilleur soutien et les **meilleures chances de départ possibles**, indépendamment de leur milieu d'origine.

Le concept d'éducation plurilingue, qui vise à familiariser les enfants dès le plus jeune âge avec le luxembourgeois et le français et à faciliter ainsi l'apprentissage ultérieur des langues de l'école, s'inscrit donc résolument dans la politique d'équité des chances poursuivie par le gouvernement.

II. LANGUES, PARTENARIAT, MISE EN RÉSEAU : LES TROIS PILIERS DU CONCEPT D'ÉDUCATION PLURILINGUE

Pour tenir compte des spécificités du contexte luxembourgeois, le ministère a développé un concept-cadre axé sur la diversité linguistique des enfants et le multilinguisme du système éducatif.

Le concept repose sur trois piliers :

1. **l'éducation plurilingue;**
2. **un partenariat renforcé avec les familles ;**
3. **la mise en réseau avec l'école fondamentale, la maison-relais et les services locaux et nationaux d'aide et d'assistance.**

Les crèches, conventionnées et à vocation commerciale, élaboreront, sur la base du concept-cadre, leur propre concept pour répondre aux exigences des 3 piliers.

II.1. L'éducation plurilingue

Les crèches seront appelées à valoriser les langues maternelles des enfants et à intégrer systématiquement le luxembourgeois et le français dans la vie et les activités quotidiennes.

Soutenir et valoriser les langues maternelles

Le soutien et la valorisation des langues maternelles des enfants jouent un rôle central, aussi bien pour le **développement socio-émotionnel et identitaire** des enfants que pour le développement de leurs **compétences langagières**. Face à la diversité des profils linguistiques des enfants, il est toutefois évident que les crèches ne sont pas en mesure de promouvoir systématiquement l'apprentissage des langues maternelles. Il s'agit plutôt d'encourager les enfants à s'exprimer dans leur langue, d'éveiller la curiosité et l'intérêt des enfants pour les différentes langues parlées dans leur entourage, de proposer des activités ciblées en groupe (mots de bienvenue, chansons, petits rimes, histoires, invitation de locuteurs natifs, ...).

Familiariser les enfants avec le luxembourgeois et le français

Aujourd'hui, les enfants accèdent à l'école fondamentale avec des ressources langagières très différentes et doivent s'approprier progressivement les langues du système éducatif luxembourgeois. Pour nombre d'enfants, la succession rapide dans l'apprentissage des langues risque de devenir un obstacle : les élèves luxembourgeois rencontrent souvent des difficultés avec le français, tandis que l'allemand pose plus de problèmes à ceux qui parlent une langue non-germanophone à la maison.

L'éducation plurilingue ambitionne de familiariser les enfants dès le plus jeune âge avec le luxembourgeois et le français, en leur donnant **plus de possibilités et plus de temps** pour développer des compétences dans ces langues. **Tous les enfants** profitent ainsi d'une offre langagière de haute qualité, adaptée à leur profil linguistique et axée sur leurs **besoins individuels**.

1. Le **contact ludique avec le français** permet un accès plus naturel et décontracté avec cette langue pour les enfants non francophones.

2. La **familiarisation avec le luxembourgeois** permet aux enfants de développer des compétences dans cette langue dès le plus jeune âge et de créer ainsi des bases solides pour l'acquisition de l'allemand à l'école fondamentale.

Les langues sont présentes à tout moment et partout. La familiarisation avec le luxembourgeois et le français ne se fait pas seulement lors d'activités langagières ciblées (raconter des histoires, ...), mais également dans toutes les situations du vécu quotidien (repas, promenade, jeu libre, ...). Pour favoriser au mieux le développement des compétences langagières, le personnel éducatif veille à créer des situations de communication et d'interaction verbale variées, adaptées aux profils et besoins des différents enfants.

II.2. Un partenariat renforcé avec les familles

Si les crèches doivent donner leur place aux langues maternelles, il n'en reste pas moins que les parents demeurent les premiers responsables du développement langagier de leur enfant. Les crèches ne remplacent pas l'éducation langagière au sein des familles, elles les complètent. Aussi le concept d'éducation plurilingue se fonde-t-il résolument sur le **partenariat avec les parents**. Crèches et parents seront appelés à échanger et à collaborer pour adopter des approches cohérentes qui favorisent le développement et les apprentissages de l'enfant.

Les parents seront notamment sensibilisés à l'**importance de la langue maternelle**, leur rôle dans le développement de celle-ci et aux nombreuses possibilités dont ils disposent pour favoriser l'interaction avec leur enfant et soutenir son développement langagier (lors du jeu, du repas, des achats, en racontant des histoires, en regardant des livres, ...).

II.3. La mise en réseau

Un troisième pilier du concept d'éducation plurilingue dans les crèches sera la mise en réseau de celles-ci avec les écoles fondamentales, les maisons-relais et services locaux et nationaux d'aide et d'assistance de la petite enfance (p.ex. services d'orthophonie ou médicaux).

III. LE PERSONNEL ÉDUCATIF

Pour mettre en œuvre le concept, les crèches devront recourir à terme à du personnel éducatif parlant le luxembourgeois et/ou le français à un niveau s'approchant de la langue maternelle.

LII.1. Le ratio d'encadrement ajusté

Afin d'assurer une éducation plurilingue de qualité, le personnel éducatif doit avoir suffisamment de temps pour établir une relation de confiance avec l'enfant, observer son comportement linguistique et lui proposer des situations de communication adaptées à ses besoins. Pour permettre aux crèches de bien remplir cette mission, le **ratio d'encadrement sera ajusté** : le nombre d'enfants à prendre en charge par adulte sera réduit.

LII.2. Formations

La qualification pédagogique et la **qualité d'expression** du personnel éducatif sont déterminantes pour le développement des compétences langagières de l'enfant. Le langage naturel et précis de l'adulte aidera l'enfant à maîtriser les structures du langage ; un langage riche et varié à enrichir son vocabulaire. Dans le cadre des **formations initiales et continues**, le personnel sera appuyé pour développer les connaissances et compétences approfondies dans le domaine de l'acquisition des langues chez les très jeunes enfants.

IV. LA PHASE PILOTE

Avant de transposer le concept d'éducation plurilingue à l'échelle du pays, il convient de vérifier lors d'une phase pilote dans quelles conditions il est concrètement réalisable.

La phase pilote se déroule de **mars à décembre 2016**. Coordonnée par le ministère (SCRIPT), elle aboutira début 2017 à une documentation exhaustive du projet.

Les professionnels du terrain sont associés étroitement pour recueillir des données fiables sur

- les possibilités d'adaptation et de différenciation en fonction des conditions au niveau local ;
- les situations de départ et les besoins divergents ;
- les modèles de bonne pratique et les stratégies innovatrices dans la gestion du multilinguisme au quotidien.

Un appel à participation a été lancé à toutes les crèches du pays en décembre 2015. 22 crèches ont manifesté leur intérêt à participer activement à la phase pilote. Le ministère en a sélectionné huit, sur la base de **critères de contrastivité** garantissant un échantillon varié au niveau national : secteur conventionné/non-conventionné, diversité des gestionnaires, régions et communes ; concepts pédagogiques ; taille et conditions organisationnelles ; composition socio-culturelle et socio-économique des enfants et du personnel socio-éducatif, etc.

Chacune des huit crèches pilotes s'engage à élaborer un **plan d'action concret** sur la manière dont elle entend mettre en pratique l'éducation plurilingue. Elle participe également à **un accompagnement et une évaluation professionnels continus**.

La phase pilote comprend quatre domaines de projet :

Profils linguistiques	Données démographiques et conditions cadre Paysage linguistique du service d'éducation et d'accueil et de son environnement Structure des groupes et de l'équipe, direction, familles Concept pédagogique & pratique linguistique
Mise en pratique au niveau local	Développement du concept et planification des actions par les services Définition des axes prioritaires individuels Observation et documentation continues Concertation avec les coordinateurs du projet
Qualification	Formations continues sur certains sujets prioritaires Qualification de l'équipe, consultation des parents, coaching Plateforme proposant du matériel, de la littérature et des suggestions pratiques
Évaluation	Communautés d'évaluation et développement de la qualité par le dialogue Implication de différents acteurs Évaluation régulière sur base d'exemples pratiques concrets

Les 14 crèches qui n'ont pas été retenues pour participer activement à la phase pilote font partie d'un groupe d'échange élargi qui se concertent régulièrement sur le suivi du projet. Elles auront également la possibilité de participer à des formations continues et des conférences d'experts.

La généralisation du concept d'éducation plurilingue au niveau national est prévue pour septembre 2017.

V. CONTINUITÉ AU CYCLE 1

L'éducation plurilingue de qualité doit aussi se prolonger à l'éducation précoce et aux cycles 1.1 et 1.2 de l'enseignement fondamental, et au-delà.

Aujourd'hui déjà, le développement langagier est promu à l'éducation précoce et au cycle 1.1 et 1.2 de l'enseignement fondamental. Il le sera encore davantage à l'avenir. Ces premières années d'école serviront à familiariser les enfants de manière ludique avec les 3 langues usuelles du pays (luxembourgeois, français, allemand).